

Expédition
104816

PROCES VERBAL

DESCRIPTIF



SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE

Eric BENABU & Stéphanie BAUCHÉ
Commissaires de Justice Associés

11, Avenue DESAMBROIS
06000 NICE

☎ 04.93.80.27.75
scpbenabubauche@orange.fr

Site Internet : www.huissiers-nice.fr

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

ET LE QUINZE JUILLET

A LA REQUETE DE :

La société BNP PARIBAS, dont le siège social est à PARIS (75009), 16 boulevard des Italiens, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 662 042 449, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié ès qualités audit siège.

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de la SELARL ROUILLOT GAMBINI, représentée par Maître Maxime ROUILLOT, avocat au barreau de NICE, 12 boulevard Carabacel 06000 NICE.

AGISSANT EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Gil Emmanuel LAMBERT, notaire associé à NICE, le 17 novembre 2020 contenant vente au profit de et prêt consenti par la BNP PARIBAS d'un montant principal de 292.800 euros ;

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par la SELAS MYHUISSIER, LE PEILLET & DARCO, commissaires de justice associés, 9 place Saint-Louis 95300 PONTOISE suivant procès-verbal de recherche article 659 du Code de Procédure Civile à la dernière adresse connue du siège social.

**Je, Stéphanie BAUCHE,
Membre de la S.C.P. Eric BENABU & Stéphanie BAUCHÉ
Commissaires de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de Nice,
y demeurant 11 Avenue DESAMBROIS, soussignée,**



Certifie m'être transportée ce jour, à 14 heures 30, sur la commune de NICE (06000), 77 Corniche Bellevue, résidence Corniche Bellevue, quartier Saint-Philippe, à l'effet de procéder à l'établissement d'un procès-verbal descriptif des droits et biens immobiliers appartenant à

- Le lot n° 81 : au premier étage, un appartement de trois pièces principales ayant sa porte d'entrée en face, et
- Le lot n° 37 : un emplacement de parking à l'extérieur portant le n° 37.

Ce procès-verbal descriptif comprend la description des lieux, leur composition et leur superficie, l'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent, nom et adresse du syndic.

Où là étant en présence de Monsieur OUKACI, société CYRIS, diagnostiqueur,

J'ai procédé aux constatations suivantes :







1) LOT 81 : appartement de trois pièces

Ce logement se situe au sein de la résidence Corniche Bellevue comprenant plusieurs bâtiments collectifs.

L'entrée F64 se situe sur le premier bâtiment à droite en rentrant dans la résidence.

L'appartement est situé au premier étage, porte face escalier (porte à droite).



Préalablement prévenus de notre visite, les occupants sont présents.

Il s'agit de **Madame BENSOLTANE Stella** et **Monsieur NOUISRI Madjed**, qui se déclarent être locataires de l'appartement.

Ces derniers me précisent être locataires de nous adresser le contrat de location sous 48h.

et déclarent

Occupation des lieux

Le logement est occupé par Monsieur NOUISRI et Madame BENSOLTANE, locataires selon leurs déclarations.

Ils indiquent régler un montant de 1100 euros de loyer, charges comprises.

Syndic de copropriété

Cabinet BORNE ET DELAUNAY sis 2 rue Valperga 06000 NICE.

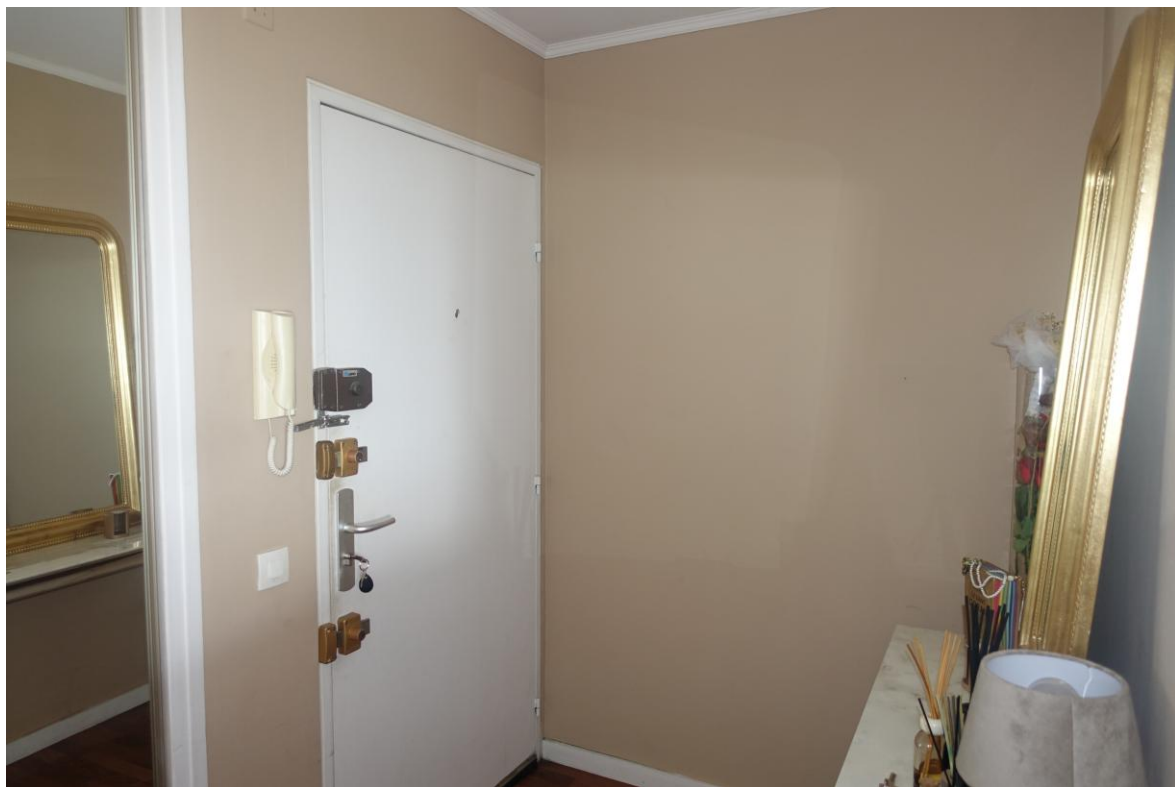
Entrée

Le sol est en parquet stratifié en état d'usage.

Les murs sont revêtus d'une peinture propre, en état.

Le plafond est peint, en état.

Placard dans l'entrée contenant le tableau électrique et le disjoncteur.



Espace salon – cuisine ouverte



Salon

Le sol est identique à celui de l'entrée. Il est en état d'usage.

Les murs et plafond sont peints, propres en état d'usage.

Fissure verticale à la jonction mur/meuble séparatif cuisine.

Un pan de mur miroir.

Une porte-fenêtre s'ouvre sur une loggia en façade Sud.

Porte-fenêtre bois, double vitrage.

Un convecteur électrique.

Un split de climatisation (unité extérieure sur terrasse).





Cuisine ouverte sur salon

Le sol est carrelé propre en état.

Cuisine aménagée avec meubles haut et bas ; l'ensemble est propre et en bon état général.

Un bac inox évier.

Plaque de cuisson.

Crédence carrelée.

Une porte-fenêtre donnant sur la loggia, bois, double vitrage.

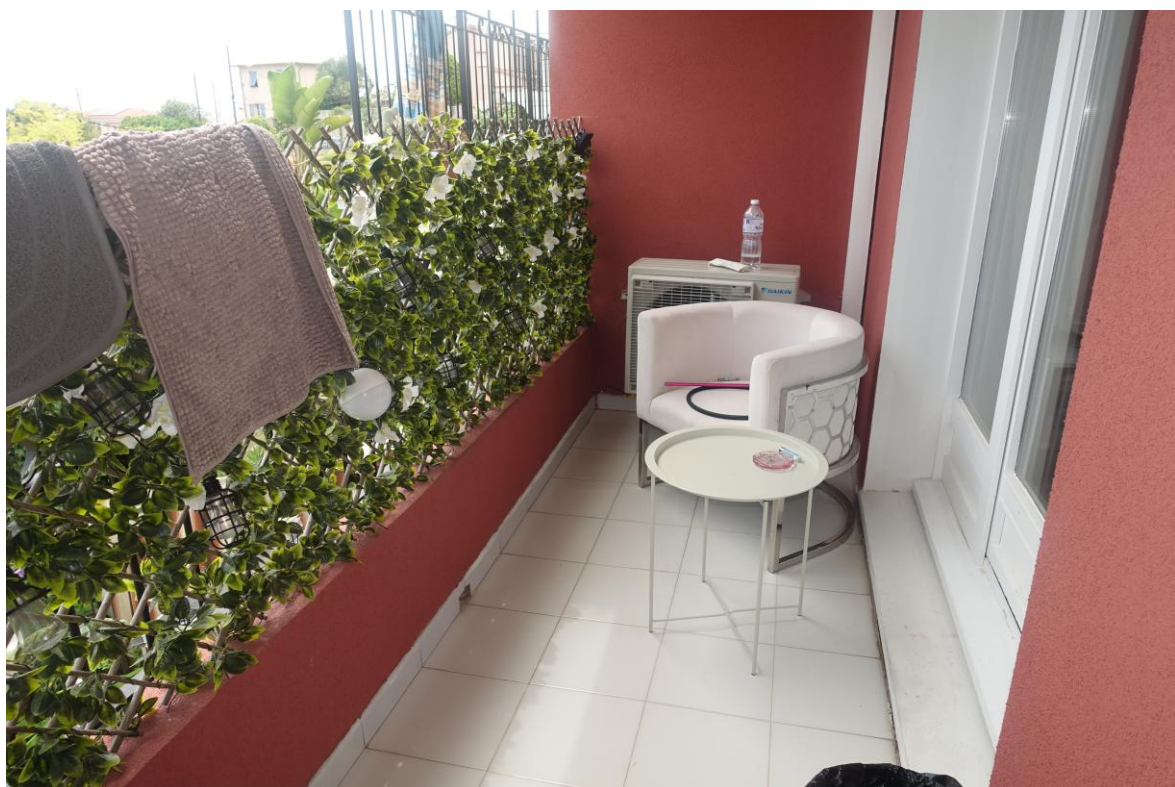
Une fenêtre bois, double vitrage, côté Sud. Quelques traces d'infiltrations sous le pan de mur sous la fenêtre.



Loggia en façade Sud (vue mer)

Le sol est carrelé, propre, en état.

Un moteur de climatisation fixé sur mur.







Dégagement espace nuit

Placard avec cumulus d'eau.



Chambre n° 1 avec placard

Les lieux sont propres et en bon état général.

Le sol est identique à celui de l'entrée.

Les murs sont peints, propres, en état.

Le plafond est revêtu d'un crépi enduit.

Une fenêtre bois, double vitrage avec volet pliant donnant sur l'entrée de la résidence.

Placard.







Chambre n° 2

Le sol est identique au reste du logement.

Murs et plafond en bon état.

Une porte-fenêtre bois, double vitrage, donne sur l'accès de la résidence.



Salle de bains

Elle comprend une baignoire, une vasque sur meuble, un miroir.

Le sol est carrelé, propre, en bon état.

Les murs sont carrelés jusqu'au plafond, propres, en bon état.

Le plafond est peint, propre, en bon état.





WC

Le sol est carrelé.

Les murs sont revêtus d'une peinture propre, en état d'usage.

Le plafond est peint, en état.



2) Lot 37 : emplacement de parking

Emplacement de parking situé devant le bâtiment portant le numéro 37.



Mes constatations terminées, je me suis alors retirée.

DE TOUT CE QUE DESSUS :

J'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat auquel sont incluses les **PHOTOGRAPHIES** effectuées durant mes opérations.

- Sont annexés au présent descriptif les diagnostics immobiliers établis ce jour par la société CYRIS.

Le tout pour valoir et servir ce que de droit.

Emol. Art R444-3 C Com.221.36

Emol compl.350.00

Total H.T.571.36

Total TVA 114.27

Total Euros TTC 685.63

